

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

RECYCLAGE ELECTRICIEN BR – BC- B1 – B2



DUREE

1.5 jours

PRE-REQUIS

Avoir un titre d'habilitation



Effectif

Maximum : 10 personnes

Intervenants

Conforme norme 18-510
Formateur en Sécurité, électrotechnicien

Validation

Tests écrits et pratiques
Délivrance d'un d'un avis.

Maintien des connaissances

Tous les 3 ans

Moyens Pédagogiques

Armoire de simulation, EPI, VAT,

Les « + » de votre formation

- ➔ Programme adapté à vos contraintes et aux recommandations INRS / CRAM et NF-C 18-510
- ➔ La partie premiers secours aux électrisés est réalisée avec apprentissage et mise en application
- ➔ Exercices sur maquette de simulation
- ➔ Supports pour les stagiaires offerts
- ➔ Tarif privilège pour l'achat des équipements de protection Individuelle
- ➔ Délai d'accès rapide

Objectifs de la formation

Permettre aux non-électriciens d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation, après l'avoir mis hors tension

Contenu de la formation

- LES GRANDEURS ELECTRIQUES
- LES EFFETS SUR L'HUMAIN
- LES DOMAINES DE TENSION.
- LES ZONES D'ENVIRONNEMENT
- LES HABILITATIONS
- LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS
- LES RISQUES LIES A L'OUTILLAGE
- CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT
- CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCENDIE
- LES ACTEURS CONCERNES PAR LES TRAVAUX
- LES LIMITES DE L'HABILITATION ELECTRIQUE
- MISE EN PRATIQUE
 - Repérer la zone de travail définie
 - Analyser les risques dans une situation donnée en fonction de son habilitation
 - Appliquer les prescriptions

Règlementation

Formation à la sécurité :

Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail

Risque électrique :

Décret du 14 novembre 1988 et Arrêté du 17 janvier 1989, Décret N°2010-1118 du 22 septembre 2010, Publication UTE C 18-510, Recommandation CNAM et INRS, prescriptions UTE

Dates de session

Stage Inter-Entreprise : voir date sur : www.adapsa.com

Stage Intra-Entreprise : Dates à votre convenance

